

Répondre aux appels d'offre de marchés publics

RS7481 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	312
Formacode(s)	13209
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/12/2025
Date d'échéance	18/12/2027

Certificateur(s)

MARIE-GHYSLAINE M'BANZA · SIRET : 53889615000017

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les marchés publics constituent un levier stratégique pour les entreprises. Travailler avec le secteur public c'est :

- bénéficier d'un chiffre d'affaires garanti (pouvant être pluriannuel), avec un faible risque de défaut de paiement et des délais de paiement courts (le délai moyen est sous la barre des 30 jours), y compris en période de ralentissement économique,
- diversifier sa clientèle et renforcer la pérennité de l'entreprise,
- acquérir des références solides pour valoriser son expertise,
- accroître sa notoriété et sa crédibilité.

Il est donc important pour les entreprises, y compris les plus petites, d'intégrer la réponse aux marchés publics dans leur stratégie de croissance.

Cette certification permet la montée en compétences des collaborateurs chargés du développement commercial et de l'accès aux marchés publics. Elle s'adresse principalement aux fonctions commerciales et de direction des TPE et PME : assistant commercial, commercial, responsable commercial, commercial grands comptes, responsable grands comptes, directeur commercial, ingénieur commercial, ingénieur d'affaires, business developer, account manager, key account manager, chef d'entreprise...

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Détecter les marchés publics qui entrent dans le périmètre d'activité de l'entreprise pour identifier ceux auxquels elle pourrait soumissionner, en mettant en place et en pilotant un dispositif de veille stratégique

Évaluer l'opportunité de répondre à une consultation en analysant les documents de la consultation d'un marché public (Avis d'appel public à la concurrence (AAPC), Règlement de consultation (RC), Cahier des clauses administratives particulières (CCAP), Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), Acte d'engagement (AE), documents financiers, ...), pour connaître les besoins et les attentes spécifiques de l'acheteur et prendre la décision de répondre ou non au marché.

Constituer un dossier de candidature en renseignant les formulaires de déclaration du candidat (DC1, DC2, DC4, DUME) et en fournissant la totalité des éléments requis par les documents de la consultation, pour présenter sa candidature à l'acheteur en lui exposant les aptitudes et capacités de l'entreprise à exécuter le marché

Constituer un dossier d'offre conforme aux exigences des documents de la consultation, en rédigeant un mémoire technique, en établissant une offre financière, en répondant aux impératifs environnementaux et sociaux dont la prise en compte des situations de handicap, en intégrant au dossier tout autre élément demandé dans les documents de la consultation, pour répondre aux besoins spécifiques de l'acheteur public et maximiser les chances de l'entreprise d'obtenir le marché public.

Réaliser un dépôt dématérialisé pour envoyer sa réponse à l'acheteur public, en utilisant une plateforme dématérialisée d'achats publics, et en respectant la procédure indiquée dans les documents de la consultation ainsi

que sur la plateforme de dématérialisation

Analyser la réponse positive ou négative de l'acheteur pour identifier les points forts et les faiblesses de son offre et améliorer sa pratique, en étudiant la notification de rejet ou d'attribution

Identifier les évolutions de la réglementation des marchés publics, afin de repérer celles qui auront un impact sur sa pratique de réponse aux marchés publics, en mettant en place et en pilotant un dispositif de veille juridique et réglementaire

Utiliser l'intelligence artificielle (IA), en sélectionnant et exploitant les outils adaptés, afin de gagner en efficacité et d'optimiser ses réponses aux marchés publics

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de réponse aux marchés publics n'est pas réglementée.

Cependant, le professionnel évolue dans un cadre réglementaire qu'il doit maîtriser, principalement le code de la commande publique entré en vigueur le 1er avril 2019.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir une activité professionnelle ou un projet professionnel en lien avec la réponse aux marchés publics

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

- 1 professionnel expert de la réponse aux marchés publics, externe à l'organisme certificateur, qui sera le président du jury et dont la voix comptera double
- 1 membre de l'organisme certificateur (directrice ou responsable pédagogique)

Base légale

Date de décision	18/12/2025
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/12/2027
Date de dernière délivrance possible	17/06/2028

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://supaskills.fr/certification-repondre-aux-marches-publics/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7481/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	0
Prix indicatif	3 750 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	4
Parcours menés à terme	4
Taux d'achèvement	100 %
Période	02/2026 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	6
Montant total engagé	22 500 €
Coût moyen par dossier	3 750 €
Durée moyenne	35 h
Période	02/2026 – 06/2026
France compétences	79 %
Reste à charge titulaire	10 %
Entreprise	10 %
France Travail	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.